

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 20 JANVIER 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance 16 décembre 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la signature de la convention entre le service de médecine du Centre de Gestion du Loiret et la commune de Bellegarde, et autorise le Maire ou un Adjoint à signer ladite convention, et tous documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite la subvention de 293 643,15 € HT, auprès de la DRAC, soit 40% du montant total de la phase « Travaux du Pont Nord » et travaux supplémentaire, pour la rénovation des Doutes du Château de Bellegarde, et charge le Maire de toutes les formalités relatives à ce dossier et l'autorise à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'Opérateur des Activités Physiques et Sportives Qualifié à temps complet, et autorise le maire ou un Adjoint à signer les documents afférents à ce dossier.